



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 13 juin 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat

Mardi 18 juin 2019

La cérémonie de la Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat, se tiendra le **mardi 18 juin 2019 à 10h30 à la stèle Jean Moulin, à Tulle**. Elle sera présidée par le préfet de la Corrèze, Frédéric Veau.

Le public est invité à s'associer à cet hommage dont le programme figure en annexe du présent communiqué.

Contact presse

Amandine Barrat

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Annexe

Programme à Tulle

10 h 30 – Cérémonie à la stèle à Tulle

- Lecture de l'appel du 18 juin 1940 ;
- Lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de Mme Florence Parly, ministre des Armées, par le préfet de la Corrèze, Frédéric Veau ;
- Dépôt de quatre gerbes par :
 - Le président du comité du Mémorial corrézien de la résistance, de la déportation et des martyrs de la Corrèze, Jean-Pierre Valery ;
 - Le président du Conseil départemental de la Corrèze, Pascal Coste ;
 - Le maire-adjoint, Yves Juin représentant M. Bernard Combes, maire de Tulle ;
 - Le préfet de la Corrèze, Frédéric Veau ;
- Sonnerie « aux morts » ;
- Minute de silence ;
- Refrain de La Marseillaise ;
- Fin de la cérémonie.

